

Le mot du Maire

Deux années passées avec la COVID, les restrictions, l'annulation de manifestations...Et enfin un assouplissement des règles sanitaires ! Malheureusement l'année 2022 commence avec la guerre en UKRAINE. Nous avons mis en place un point de collecte des divers besoins, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont fait des dons.

Le Conseil Municipal de Courlans, malgré toutes les contraintes, travaille pour améliorer la vie de ses concitoyens. Le budget primitif a été voté à l'unanimité le 30 mars 2022 sans augmentation du taux des taxes locales. Un programme important d'investissement est prévu avec comme objectif, la revitalisation du centre bourg de la commune et la révision du PLU.

Alain PATTINGRE



INFORMATIONS DIVERSES

URBANISME

Toutes modifications, transformations de l'aspect extérieur de votre habitation, construction dépendances etc ...sont soumises à autorisation :

- Déclaration préalable
- Permis de construire

Sont également concernés par ces mesures :

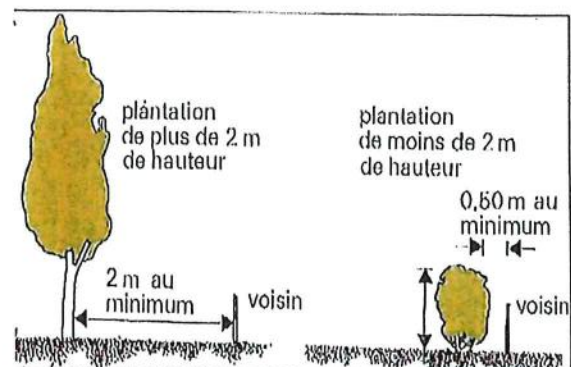
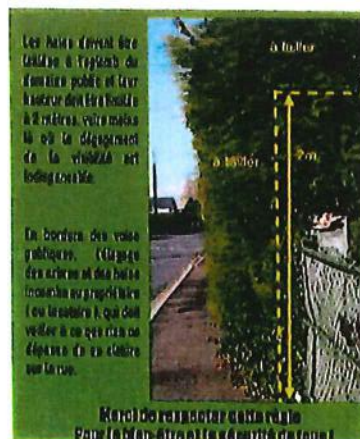
les clôtures

les ravalements de façades

ELAGAGE

L'élagage régulier des plantations est impératif en limite des voies publiques ou privée et des voisins et riverains. La hauteur est limitée à 2 mètres.

Il est rappelé également qu'aucune branche, végétation ne doivent toucher les fils électrique et téléphone pour le bon fonctionnement

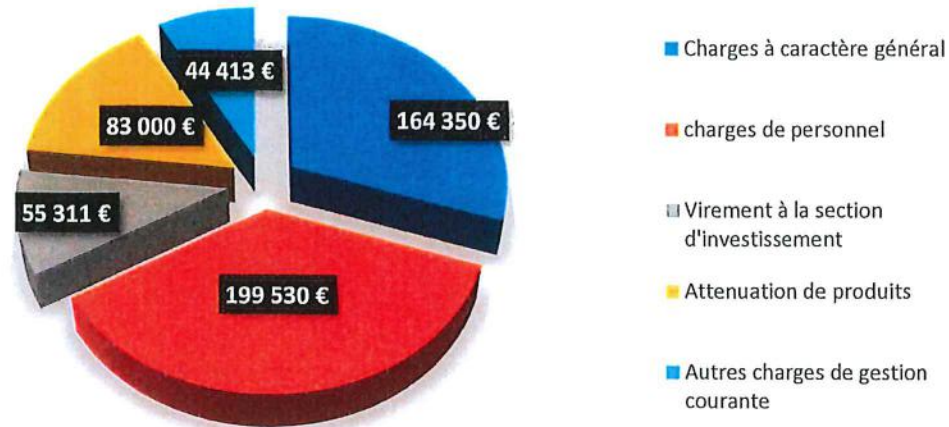


En cas d'accident, la responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée

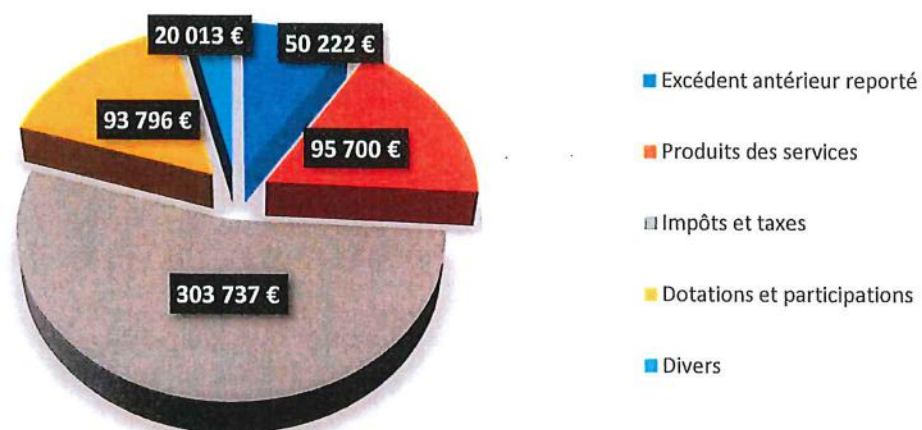
BUDGET 2022

Le budget primitif 2022 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 30 mars. Il s'équilibre en dépenses et recettes à 563 468€ pour le fonctionnement et à 310 433 € pour l'investissement.

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Pour l'investissement les réalisations projetées sont les suivantes :

Extension cimetière : clôture parking, allées :	73 500 €
Mairie : accessibilité PMR :	6 500 €
Sécurisation hall marchandises SNCF :	37 163 €
Eclairage public :	15 000 €
Aménagement extérieur local technique :	21 047 €
Réfection terrain de pétanque :	9 000 €
Aménagement sécurité voirie rue des Condamines :	4 344 €
Travaux groupe scolaire : sanitaire, volets :	8 625 €
Etude revitalisation du bourg /PLU :	55 500 €
Divers : fossés, signalétique :	19 471 €
pour un total de	250 150 €

financés principalement par des subventions (62 857€) et un emprunt (134 939€)

L'Adjoint en charge des Finances

AFFAIRES SCOLAIRES

Depuis la fin de l'année 2021 et la rentrée après les vacances scolaires de Noël et malgré un protocole sanitaire en vigueur prévoyant déjà des mesures sanitaires plus strictes que celles imposées par l'éducation nationale et les autorités sanitaires, notre école n'a pas été épargnée par la crise sanitaire avec des fermetures de classe suite à des cas de COVID ou de contact COVID au sein du personnel communal, de l'équipe enseignante, et des élèves et de leurs parents. Nous avons également rencontré les mêmes difficultés dans le maintien des activités périscolaires comme la cantine, la garderie, les transports et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) avec ces fermetures de classe et des cas de COVID au sein des intervenant(e)s aux TAP.

Nous avons dû sans cesse nous adapter face à ces événements pour maintenir toutes les activités périscolaires et garantir au maximum votre sécurité et celle de vos enfants dans l'école et lors de ces activités.

Je souhaite remercier très sincèrement l'ensemble du personnel communal, de l'équipe enseignante et les intervenant(e)s pour leur implication, leur dévouement et leur contribution afin de permettre d'assurer un service de qualité au sein de notre école et de ses activités périscolaires.

Les règles sanitaires se sont depuis assouplies et nous laisse désormais espérer un prochain retour à la normale avec le départ pour une classe découverte à Quiberon du 11 au 15 Avril pour les élèves des classes de Mrs Brayard et Cretin, ainsi qu'une éventuelle organisation de kermesse pour «la fête de l'école», bien sûr tout en continuant à être très vigilant face à cette crise sanitaire et en respectant les gestes barrière.

Nous souhaitons et pouvons désormais nous concentrer davantage vers nos objectifs futurs, qui sont les suivants :

- Le développement de l'attractivité de notre commune et donc de notre école afin de préserver et accroître nos effectifs et conserver nos classes.
- Le maintien des rythmes scolaires afin de permettre la continuité des TAP, qui sont très appréciés par les élèves et leur famille.
- La mise en place d'un conseil municipal participatif des enfants du village dès la rentrée scolaire 2022/2023 en étroite collaboration avec l'équipe enseignante.

Soyez assurés que nous agissons et mettons tout en œuvre au sein de notre école et lors des activités périscolaires pour le bien-être de tous : enfants, enseignant(e)s, ATSEM, AESH, personnel communal et intervenant(e)s extérieur(e)s et afin que chacun(e) se sente en sécurité et puisse évoluer sereinement au quotidien.

Comptant sur votre compréhension et votre implication face à cette crise sanitaire.

L'Adjoint en charge des Affaires Scolaires



A vos agendas : marché aux puces
à COURLANS organisé par l'école
buissonnière en partenariat avec
l'ACCA et la Municipalité

03 juillet 2022

Zoom : ...**COIFFURE STUDIO**



A COURLANS

COIFFURE STUDIO Tél : 03.84.35.69.24

Carine vous accueille avec son sourire **du lundi au samedi**

Salon de coiffure mixte, toutes prestations, ambassadeur GHD.

Tarifs préférentiels pour les étudiants, jeunes de -25ans et amical de l'hôpital (-10% sur le forfait Shampoing + coupe + coiffage dame)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h / 14h-19h avec ou sans RDV

Fermeture le jeudi

Vendredi : 8h30-19h et uniquement sur RDV entre 12h et 14h

Samedi : 8h30-16h

CONCOURS PHOTOS

A vos appareils photo nous renouvelons pour ce printemps notre concours photos. Le thème cette année sera les fleurs printanières.

Envoyer vos photos à la mairie ou par mail pour le **30 mai 2022**.



Mairie

330 Rue Robert Morland

39570 COURLANS

Tel : 03 84 47 12 05

mairiedecourlans@wanadoo.fr

www.courlans.fr

Secrétariat de Mairie

Accueil du public

Lundi : 8H30 - 12H00

Mardi : 8H30 - 12H00

Mardi : 16h00 - 19h00

Jeudi : 8H30 - 12H00

Vendredi : 8H30 - 12H00

Permanences du Maire et d'un adjoint

Sur Rendez-vous
auprès du secrétariat de Mairie

Directeur de Publication

Alain Patingre

Rédaction & Conception

Equipe municipale

Impression

ESAT APEI Lons-le-Saunier

esat.imprimerie@apei-lons.fr

Crédits

Commune de Courlans

COURLANS INFO SPÉCIAL

« REVITALISATION DU COEUR DE BOURG »

Avril 2022



Comme beaucoup de communes péri-urbaines françaises, Courlans s'est considérablement développée dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle et a encore poursuivi son développement résidentiel depuis les années 2000 avec la réalisation d'une dizaine de lotissements. Ce développement pavillonnaire conduit aujourd'hui à constater un certain **éclatement urbain du village** et à « effacer » les anciens noyaux urbains qui s'étaient constitués autour de la RD678 (commerces), de la voie ferrée (gare et annexes) et de la RD159 (mairie, groupe scolaire et église).

Ces dernières années, la voie ferrée a été reconvertie en voie verte, le linéaire commerçant s'est étoffé le long de la RD678 en bénéficiant du flux automobile tandis que le noyau historique autour de l'église, de la Mairie et du groupe scolaire se retrouve aujourd'hui à l'extrémité sud du village. Le centre géographique du village se situe désormais plutôt autour de l'ancienne gare et des commerces de la RD678, sans toutefois s'apparenter à un **véritable coeur de village**.

Cette question de la **centralité** est importante car elle détermine en quelque sorte le(s) lieu(x) où les investissements vont devoir se concentrer ces prochaines années pour faire vivre les commerces, maintenir en fonctionnement les équipements collectifs (dont le groupe scolaire), accueillir de nouveaux logements en proximité des services et des commerces, créer des espaces publics agréables pour, in fine, **créer et dynamiser un véritable coeur de bourg** et y développer le lien social.

Depuis l'approbation du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) en 2014, la construction est à l'arrêt et la commune a perdu une cinquantaine d'habitants. Au sein de la municipalité, nous constatons que le **développement pavillonnaire « classique » ne permet plus d'attirer de jeunes ménages avec enfants**. L'accession à la propriété par la maison individuelle dans le cadre de lotissements privés est devenue trop chère pour des ménages modestes qui démarrent dans la vie et l'offre locative reste limitée dans la commune. Aujourd'hui, nous avons le sentiment que l'avenir de Courlans passe désormais par une **plus grande diversité de projets**, avec des **programmes d'habitat plus mixtes et plus abordables** permettant de réaliser dans la commune des parcours résidentiels complets.

Nous venons de missionner le cabinet Rauch urbanisme pour nous aider à définir une stratégie de revitalisation du coeur de bourg. Celle-ci pourrait notamment passer par la création de quatre nouveaux types d'habitat :

1. un **habitat partagé intergénérationnel** avec des espaces communs intérieurs et extérieurs pour des jeunes ménages avec enfants et des retraités plus ou moins âgés (125 personnes sur les 923 habitants recensés en 2019 à Courlans ont plus de 70 ans) ;
2. un **habitat sénior** permettant la colocation entre personnes âgées avec l'aide d'auxiliaires de vie ou/et un **habitat inclusif** avec, par exemple, une mixité de jeunes ménages ou d'étudiants avec des personnes âgées ne souhaitant plus supporter la charge d'une maison ou/et souhaitant se faire aider au quotidien ;
3. un **habitat pour jeunes actifs** avec de petites surfaces d'activité professionnelle attenantes aux logements pour permettre à de jeunes artisans ou indépendants de s'installer chez eux pour travailler ;
4. un **habitat étudiant** visant notamment les élèves des lycées agricoles ou en formations professionnelles et pouvant prendre place, sous la forme de studettes, dans de petites opérations d'habitat partagé ou inclusif en coeur de bourg, en accroche avec la voie verte.

La proximité de l'école, de la voie verte (plane, accessible sans entrave) et de ses nombreux espaces verts et arborés riverains à l'abri des nuisances de pollution et de bruit de la RD678 seront de réels atouts pour attirer ces différents ménages au sein d'un habitat qualitatif et à coût d'achat ou de loyer abordable, dans une forme urbaine qui valorise les espaces extérieurs communs et favorise les interactions sociales dans l'espace public.

Le foncier acquis par la commune lors des derniers mandats constitue un levier important pour déclencher et faciliter de tels projets.

Cinq sites communaux totalisant un peu **plus de 3 hectares** de foncier ont été identifiés en coeur de bourg pour recevoir les nouveaux programmes :

- **SITE n° 1** : 12 119 m² disponibles au nord de la voie verte ;
- **SITE n° 2** : 7 641 m² disponibles au sud de la voie verte ;
- **SITE n° 3** : 5 102 m² disponibles au sud de la rue du Perret ;
- **SITE n° 4** : 2 241 m² disponibles à l'ouest de la rue Robert Morland (D159) ;
- **SITE n° 5** : 3 929 m² disponibles au nord-ouest du site n°4.



Pour parvenir à constituer cette offre nouvelle d'habitat au sein d'un centre bourg renouvelé et pour vous permettre de contribuer à l'étude en cours, nous avons choisi de tester auprès de vous, par le biais du questionnaire suivant, ces nouvelles idées de programme en ayant à l'esprit les ressources (foncier communal, voie verte, espaces verts, boulodrome, City Park, Relais-vélo / salle commune, ancien entrepôt) et les qualités des différents sites (verdure, exposition, tranquillité, proximité aux commerces et équipements, accessibilité facile au centre de l'agglomération).

En tant qu'habitant et citoyen de Courlans, vous êtes partie prenante de l'évolution de votre commune et nous vous remercions de bien vouloir accorder quelques minutes à **renseigner ce questionnaire avant de le déposer ou de l'envoyer à la Mairie** (330 rue Robert Morland 39570 COURLANS).

1^{ère} partie : Comment voyez-vous votre coeur de bourg ?

Pour vous, où se situe actuellement le coeur de Courlans ?

--

Vous y rendez-vous...

... rarement ?

... parfois ?

... régulièrement ?

... souvent ?

Pour quel(s) motif(s) ?

Depuis quel quartier vous y rendez-vous ?

Par quel moyen de locomotion ?

--	--

Quelles qualités et quels défauts donneriez-vous aujourd'hui au centre de votre village ?

Qualités

défauts

--	--

2^{ème} partie : Quels projets ou changements pour conforter et revitaliser le coeur de bourg ?

Que manque-t-il selon vous dans ce coeur de village ?

--

Avez-vous des suggestions à faire...

... sur son offre de services ?

... sur son offre de commerces ?

--	--

... sur son offre d'équipements collectifs ?

... sur son aménagement ?

--	--

Comment pourraient / devraient être utilisés, selon vous, les terrains communaux disponibles ?

--

Avez-vous des projets personnels qui pourraient prendre place sur l'un de ces terrains ?

Si oui, pouvez-vous nous préciser lesquels ?

--